



République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

SERVICE

ENVIRONNEMENT URBAIN

Stéphanie MARTIN-MIRALLES

Chef de service

Tél. 04 94 36 86 33

stmartin-miralles@mairie-toulon.fr

OBJET : Certificat d'affichage
Conseil Métropolitain
Délibération MAD modification n°9 PLU

N.REF :

D : SS/DEU/2026-107

Dossier suivi par Sophie SCHMITT
(04-94-36-33-87 – sschmitt@mairie-toulon.fr)

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussignée, Josée Massi, Maire de Toulon, certifie que le document dénommé ci-dessous :

Conseil Métropolitain du 25 juin 2026 délibération n° 26/06/170 - Ville de Toulon – Modification simplifiée n°9 du PLU – Définition des modalités de mise à disposition du dossier au public et justification de la non-nécessité de réaliser une évaluation environnementale

a été affiché en mairie aux lieux habituellement prévus à cet usage à compter du 02/07/2026.

Fait ce jour pour servir et valoir ce que de droit

Toulon, le 07 JUL. 2026

Pour Madame le Maire de Toulon

Geneviève LEVY
Adjoint Délégué